



**Est  
Ensemble  
Grand Paris**

**Pour le climat  
et la justice sociale!**

# L'ACCÈS AU DROIT POUR TOUS

**DÉCOUVREZ  
LES PERMANENCES  
D'EST ENSEMBLE  
2023**

[est-ensemble.fr](https://est-ensemble.fr)

**LES INFOS PRATIQUES**



## DES PROFESSIONNELS À VOTRE ÉCOUTE

---

Quel que soit le domaine de la vie quotidienne qui vous préoccupe, des professionnels du droit peuvent vous aider. Ils vous accueillent en toute neutralité et confidentialité dans une des permanences juridiques gratuites organisées par Est Ensemble. Ils vous aident à mieux connaître vos droits ; ils vous conseillent et vous orientent dans toutes vos démarches juridiques et administratives.

Ces permanences sont organisées dans 7 lieux répartis sur le territoire d'Est Ensemble, au plus proche de vous. **Elles sont assurées par des professionnels du droit, elles sont gratuites et confidentielles.** Elles sont ouvertes à tous, quelle que soit votre commune de résidence. Ces 7 lieux sont labellisés par le Conseil départemental de l'accès au droit de la Seine-Saint-Denis.

---

## TROUVEZ LA PERMANENCE ADAPTÉE À VOS BESOINS

**Afin de permettre aux intervenants de vous apporter une réponse personnalisée, n'oubliez pas d'apporter les documents relatifs à votre situation.**

### AIDE AUX VICTIMES

Public : Toute personne qui s'estime être victime d'une infraction pénale

Domaines : Toutes procédures pénales : violences, agressions, vols, insultes, escroqueries...

### AVOCAT GÉNÉRALISTE

Public : Toute personne qui n'est pas encore assisté par un avocat, souhaitant obtenir des conseils juridiques, un premier avis sur un dossier ou connaître l'éventuelle procédure à engager pour faire valoir ses droits

Domaines : Tous domaines juridiques (droit de la famille, droit du travail, convocation à une audience, droit du logement, droit des contrats...).

### JURISTE GÉNÉRALISTE

Public : Toute personne souhaitant obtenir une information juridique sur sa situation.

Domaines : Tous domaines juridiques (droit de la famille, droit du travail, droit du logement, droit des contrats, dossiers d'aide juridictionnelle...).

### CONCILIATEUR DE JUSTICE

Public : Toute personne impliquée dans un conflit souhaitant obtenir un accord amiable avec son adversaire. Domaines : Le conciliateur ne peut intervenir que pour certaines matières : troubles de voisinages, litiges locatifs et litiges de la consommation (assurances, mutuelles, opérateurs téléphoniques...)

### DÉFENSEUR DES DROITS

Public : Toute personne s'estimant lésée par le fonctionnement d'une administration ou d'un organisme investi d'une mission de service public ; toute personne s'estimant victime d'une discrimination ou tout enfant qui invoque la protection de ses droits

Domaines : Les délégués du Défenseur interviennent dans la limite des quatre missions qui leur ont été confiées : les relations entre l'administration et les usagers, la défense des droits de l'enfant, la lutte contre la discrimination et la déontologie de la sécurité.

### NOTAIRE

Public : Toute personne souhaitant obtenir des conseils juridiques sur sa situation.

Domaines : Succession, donation, droit immobilier, contrat de mariage

**NB : Les professionnels intervenant dans le cadre de l'accès au droit ne peuvent pas délivrer d'acte ou représenter les usagers en justice.**

### DROIT DE LA CONSOMMATION ET DU SURENDETTEMENT

Public : Toute personne ayant la qualité de consommateur ou non-professionnel

Domaines : Questions sur les contrats de vente de bien ou de prestation de service (téléphonie mobile, fourniture d'internet, assurance, transport aérien...) et procédures de surendettement

### DROIT DES ÉTRANGERS

Public : Toute personne quelles que soient sa nationalité et situation administrative

Domaines : Demande/renouvellement de titre de séjour, demande d'asile, naturalisation, regroupement familial...

### DROIT DES FEMMES ET DE LA FAMILLE

Public : Toute personne ayant des questions relatives à ses droits et obligations en matière de droit de la famille (couple, parents, enfants...)

Domaines : Divorce, séparation, droit de garde, droit de visite et d'hébergement, pension alimentaire, violences conjugales, reconnaissance d'enfant...

### DROIT ET HANDICAP

Public : Toute personne en situation de handicap ou souhaitant obtenir des informations dans ce domaine

Domaines : Demande MDPH (Maison départementale des personnes handicapées), constitution du dossier, information sur l'instruction et recours, informations sur les placements dans des institutions spécialisées...

### DROIT DU LOGEMENT

Public : Toute personne souhaitant obtenir des informations sur ses droits et obligations.

Domaines : Loyer, insalubrité, répartition des charges, procédure de droit au logement opposable (DALO)

### DROIT DU TRAVAIL

Public : Salariés avec ou sans contrat de travail

Domaines : Toute question relative à l'exécution de travail : versement du salaire, obligations de l'employeur, procédure de licenciement...

### ÉCRIVAIN PUBLIC

Public : Toute personne souhaitant bénéficier d'aide pour lire, écrire un courrier ou remplir un formulaire administratif.

Domaines : Rédaction de courriers (bailleur, assurance, école, mairie...) et aide pour remplir les formulaires administratifs (inscription scolaire, changement d'adresse ...)

### MÉDIATION FAMILIALE

Public : Toute personne confrontée à des difficultés avec les membres de sa famille

Domaines : Différends au sein de la famille (parents/enfants, couple, grands-parents/petits enfants, frères/sœurs...), procédure amiable avant séparation que ce soit avant ou après décision de justice...

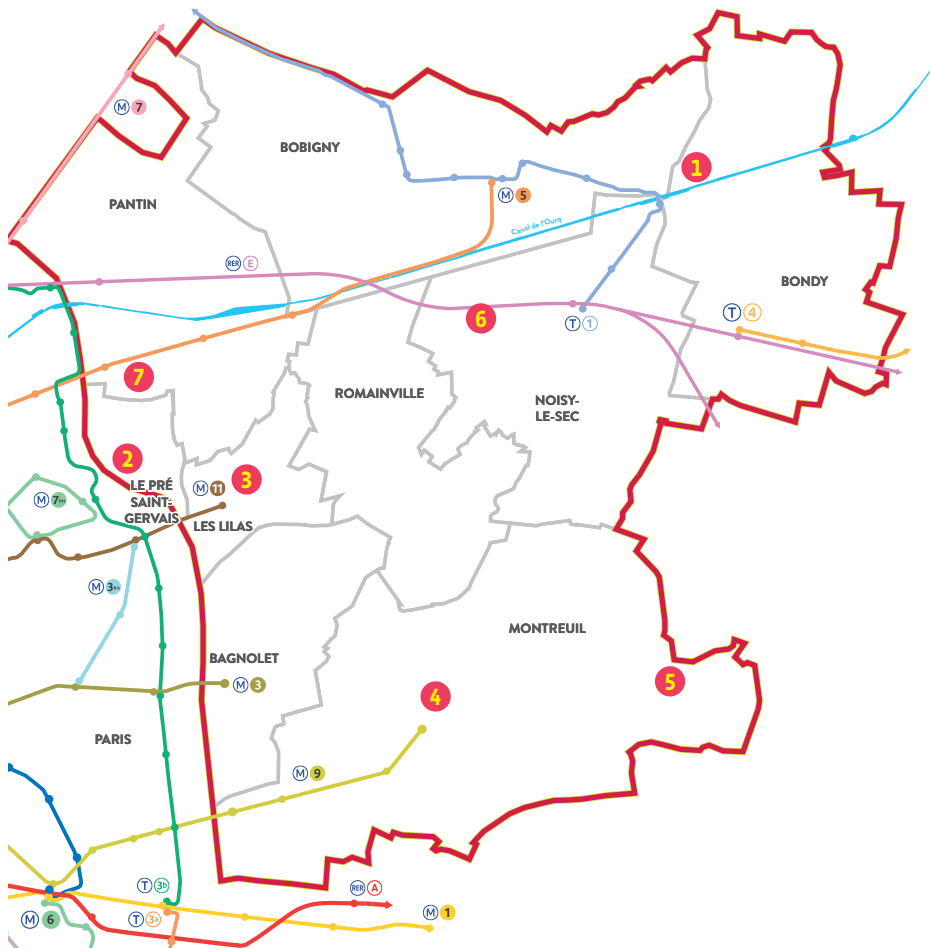
## OÙ TROUVER VOTRE PERMANENCE ?

	BAGNOLET	BOBIGNY	BONDY	LE PRÉ SAINT-GERVAIS	LES LILAS	MONTREUIL	NOISY-LE-SEC	PANTIN	ROMAINVILLE
Avocat généraliste	8	18 19	1	2	32	4	6	7	60
Conciliateur de justice		14	29			5	6		
Défenseur des droits		25	1			4	6	7	
Droit de la consommation et du surendettement	8 9 10 11 12	15 16 18	1 29	2				7	59 60 61 62
Droit des femmes et de la famille		20 21 22 25 26	29			4 34 37 51	6	7 57	
Droit des étrangers		28	1	2		4 37 41	6	7 56	
Droits des victimes	8	18 24				4		7	
Droit du logement	8	14 18	1	2	33		6	7	
Droit du travail		23		2		4	6	7	
Droit et handicap	8							7	
Écrivain public	9 10 11 12 13	14 16 17 18 20 27	1 29	2	33	4 37	6	53 54 55 56	59 60 61
Juriste généraliste		16 17 18 21 22	1	2	33	4	6	7	
Médiation familiale									
Notaire						4	6	7	62
Droit de la santé	9		1						

- Équipements Est Ensemble
- Autres équipements

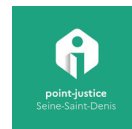
Retrouvez les adresses et coordonnées des équipements sur les pages suivantes

## LES ÉQUIPEMENTS D'ACCÈS AU DROIT D'EST ENSEMBLE



Les Points-Justice (P) et Maisons de Justice et du Droit (MJD) sont des lieux labélisés par le Conseil Départemental de l'Accès au Droit (CDAD) qui **accueillent sur rendez-vous, gratuitement et anonymement**, les personnes rencontrant un problème juridique et/ou administratif. C'est un service public.

Les 9 villes du Territoire ont décidé de transférer à l'Établissement Public Territorial Est Ensemble la gestion de ces équipements en 2011. Il en existe 7 sur le territoire d'Est Ensemble :



### 1 POINT-JUSTICE DE BONDY

Maison France Services  
1, avenue Jean Lebas  
01 71 86 64 30

### 2 POINT-JUSTICE DU PRÉ SAINT-GERVAIS

1, rue Émile Augier  
Accueil Mairie  
01 49 42 73 00

### 3 POINT-JUSTICE DES LILAS

167, rue de Paris  
01 48 97 21 10

### 4 POINT-JUSTICE DE MONTREUIL (CENTRE-VILLE)

12, boulevard Rouget-de-Lisle  
01 83 74 57 80

### 5 POINT-JUSTICE DE MONTREUIL (MAIRIE-ANNEXE)

77, rue des Blancs Vilains  
01 45 28 60 60

### 6 POINT-JUSTICE DE NOISY-LE-SEC

9, rue Saint Just  
01 83 74 55 35

### 7 POINT-JUSTICE / MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT DE PANTIN

25 ter, rue du Pré Saint-Gervais  
01 83 74 57 70

Retrouvez les horaires des permanences sur [est-ensemble.fr/acces-au-droit](http://est-ensemble.fr/acces-au-droit)

## LES AUTRES LIEUX D'ACCÈS AU DROIT SUR LE TERRITOIRE D'EST ENSEMBLE

### BAGNOLET

#### 8 HÔTEL DE VILLE

place Salvador Allende  
01 49 93 60 00

#### 9 CENTRE SOCIOCULTUREL ANNE FRANCK

61, rue Girardot  
01 49 93 61 92

#### 10 CENTRE SOCIOCULTUREL GUY TOFFOLETTI

43, rue Charles Delescluze  
01 48 57 48 43

#### 11 CENTRE SOCIOCULTUREL LES COUTURES

37, rue Jules Ferry  
01 41 58 55 40

#### 12 CENTRE SOCIOCULTUREL LA FOSSE AUX FRAISES

17, rue de la Capsulerie  
01 49 93 66 87

#### 13 CENTRE SOCIOCULTUREL PABLO NERUDA

36, rue Pierre et Marie Curie  
01 49 93 60 63

### BOBIGNY

#### 14 HÔTEL DE VILLE

31, avenue Salvador Allende  
01 41 60 93 93

#### 15 HÔTEL DE VILLE CHEMIN VERT

9-19, rue du Chemin Vert  
01 70 32 43 15

#### 16 MAIRIE ANNEXE ÉMILE AILLAUD

60, avenue Édouard Vaillant  
01 48 47 30 44

#### 17 MAIRIE ANNEXE RACINE

8, rue Jean Racine  
01 48 37 44 32 - 01 48 37 95 28

#### 18 TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BOBIGNY

173, avenue Paul Vaillant  
Couturier  
01 41 50 34 20  
Avocat : 01 48 96 20 96  
Juriste généraliste : 01 41 50 34 20  
Ordre des Avocats (avocat  
généraliste / aide aux victimes) :  
01 48 96 20 96

#### 19 TRIBUNAL DE PROXIMITÉ

1, promenade Jean Rostand  
01 48 96 11 10

#### 20 ASSOCIATION DES FEMMES RELAIS

5, place des Nations Unies  
01 48 50 24 27

#### 21 FEMMES SOLIDAIRES

25, rue du Chemin vert  
09 71 47 83 04

Nous vous invitons à vous  
rapprocher de chaque  
structure pour connaître les  
conditions pour obtenir un  
rendez-vous en permanence.

#### 22 JURIS SECOURS

4, avenue Paul Éluard  
01 48 30 81 39

#### 23 CONSEIL DES PRUD'HOMMES

1-13, rue Michel de l'Hospital

#### 24 SOS VICTIMES

5, rue Carnot  
01 41 60 19 60

#### 25 PRÉFECTURE DE LA SEINE SAINT-DENIS

9, esplanade Jean Moulin  
01 41 60 64 11

#### 26 PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE POUR LES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES PAR L'ORDRE DES AVOCATS

Vendredi 10h - 18h  
01 48 96 20 95

#### 27 MAIRIE ANNEXE JOSEPH EPSTEIN

place Joseph Epstein  
01 48 32 74 34

#### 28 ESPACE SANTÉ DROIT (LE COMEDE - LA CIMADE)

Renseignements par téléphone  
au 01 43 52 69 55 (accès aux  
soins et au séjour des étrangers  
malades)  
Le mercredi : 9h30-12h30 /  
15h-17h30  
Le vendredi : 9h30-12h30

### BONDY

#### 29 MAIRIE DE BONDY

(Guichet unique hall d'accueil)  
Esplanade Claude Fuzier  
01 48 50 53 00

#### 30 MAISON MARIANNE

(Guichet unique hall d'accueil)  
47-51, rue Louis Auguste Blanqui  
01 48 50 53 40

#### 31 MAISON DE QUARTIER ET DE LA CITOYENNETÉ SOHANE

162/164, route de Villemomble  
01 48 50 56 20

### LES LILAS

#### 32 HÔTEL DE VILLE

96, rue de Paris  
01 43 62 82 02

#### 33 CCAS

193-195, rue de Paris  
01 41 58 10 91  
CIDFF : permanence à  
destination des femmes  
victimes de violence, ouverte à  
toutes.  
UNRPA (Union Nationale  
des Retraités et Personnes  
Agées) : permanence sociale et  
administrative pour l'instruction  
des dossiers retraites et droits  
annexes. Réservée uniquement  
aux lilasien.ne.s.

### MONTREUIL

#### 34 ANTENNE VIE DE QUARTIER JULES VERNE

65, rue Édouard Branly  
01 71 89 26 75  
CIDFF93 : Permanence  
d'information juridique le  
mercredi les semaines paires de  
9h30 à 12h30 sur rdv

#### 35 MAISON DE QUARTIER LA NOUE - CLOS-FRANÇOIS DITE 100 HOCHÉ

100, rue Hoche  
01 71 86 29 35  
Écrivain public : lundi de 9h30 à  
12h30 et vendredi de 14h à 17h  
Juriste généraliste : un mercredi  
par mois de 10h à 12h30.

#### 36 ASSOCIATION DES FEMMES MALIENNES DE MONTREUIL

29, rue du Sergent Bobillot  
01 48 70 11 15  
Écrivain public : lundi de 14h  
à 17h sur rdv

#### 37 CENTRE ADMINISTRATIF ALTAÏS

1, place Aimé Césaire  
01 48 70 62 58 / 01 48 70 65 59  
-Permanences du CIDFF  
(Droit des femmes et de la  
famille) centre médical Savatiero  
(4<sup>e</sup> étage) 01 71 89 25 80  
-Permanences de lutte contre  
les discriminations, racisme et  
antisémitisme

#### 38 MAISON DES ASSOCIATIONS ET DE L'INITIATIVE CITOYENNE

60, rue Franklin  
01 48 70 60 13  
Écrivain public : lundi de 16h à  
19h et jeudi de 14h à 17h sur rdv  
Droit du handicap : mercredi  
de 14h à 17h sur rdv

#### 39 BIBLIOTHÈQUE ROBERT DESNOS

14, boulevard Rouget-de-Lisle  
01 83 74 58 58  
Écrivain public : vendredi de 14h  
à 17h sur rdv

#### 40 STRUCTURE OPHM - RÉSIDENCE SOCIALE DU NOUVEAU CENTENAIRE

45, avenue Pasteur  
01 48 70 44 44  
Écrivain public : lundi de 09h30  
à 12h30, mardi de 9h15 à 12h15  
et de 14h à 17h et mercredi  
de 19h à 21h sans rdv

#### 41 LA MAISON OUVERTE

17, rue Hoche  
06 52 61 93 76  
Écrivain public : vendredi  
de 9h15 à 12h15 sans rdv

#### 42 ANTENNE VIE DE QUARTIER GASTON LAURIAU

35, rue Gaston Lauriau  
01 71 86 29 30

#### 43 ANTENNE VIE DE QUARTIER MARCEL CACHIN

2, rue Claude Bernard  
01 71 89 26 55  
Écrivain public : mercredi  
de 9h30 à 12h30 et jeudi  
de 14h30 à 17h sur rdv

#### 44 FEMMES DE LA BOISSIÈRE

233, boulevard Aristide Briand  
01 55 86 92 80  
Écrivain public : mardi de 13h  
à 16h sans rdv

#### 45 CENTRE SOCIAL SFM

1, avenue du Président  
Salvador Allende  
01 48 57 67 12

**46 MAISON DE QUARTIER  
GRAND AIR**

40, rue du Bel Air  
01 71 86 80 10  
Écrivain public : mardi de 14h  
à 17h sans rdv  
mercredi de 14h à 17h  
(Espace 18, ISM) sur rdv  
vendredi de 14h à 17h  
(Espace 40, ISM) sur rdv  
Samedis de 9h30 à 12h30  
(Espace 40) sans rdv  
Mercredi de 14h à 17h sur rdv  
Mercredi de 18h15 à 20h sur rdv

**47 LA RÉGIE DE QUARTIER**

16 ter, rue des Grands Pêcheurs  
01 82 30 87 81

**48 MAISON DE QUARTIER  
ESPÉRANTO**

14, allée Roland-Martin  
01 71 89 25 20  
Écrivain public : lundi de 15h30  
à 18h, mardi de 14h à 16h30,  
mercredi de 14h à 17h

**49 HORS LA RUE**

70, rue Douy Delcupe  
01 41 58 14 65  
Accès au droit pour les mineurs  
isolés dans la rue

**50 CENTRE SOCIAL LOUNÈS  
MATOUB**

4-6, place de la République  
Permanence sur rdv du mardi  
au vendredi  
01 71 89 25 09

**51 MAISON DES FEMMES  
THÉRÈSE CLERC**

24-28, rue de l'Église  
01 48 58 46 59  
CIDFF93 : Permanence  
d'information juridique le mardi  
de 14h à 17h

**NOISY-LE-SEC**

**52 BUS FRANCE SERVICE**  
De 10h30 à 13h30 et  
de 15h à 18h, emploi du temps  
du bus disponible sur le site  
de Noisy-le-Sec

**PANTIN**

**53 CENTRE DIDEROT - CENTRE  
SOCIAL QUATRE-CHEMINS**

148-150, avenue Jean Jaurès  
01 49 15 39 15  
Écrivain public : le mardi sur rdv  
06 09 76 57 58

**54 MAISON DE QUARTIER  
DES COURTILLIÈRES**

1, avenue Aimé Césaire  
01 49 15 37 00  
Écrivain public :  
-le mercredi  
-le vendredi de 14h15 à 16h30  
-samedi de 14h15 à 16h30

**55 MAISON DE QUARTIER  
MAIRIE-OURCQ**

12, rue Scandicci  
01 49 15 70 02  
Écrivain public : le mercredi  
et vendredi matin

**56 MAISON DE QUARTIER  
DES QUATRE CHEMINS**

42, avenue Édouard Vaillant  
01 49 15 39 10  
-Droit des étrangers : mardi  
après-midi sur rdv et le 1er  
mercredi du mois de 18h à 21h  
-Écrivain public : du mardi au  
samedi  
06 09 76 57 58

**57 RELAIS DES PARENTS**

37/39, rue Victor Hugo  
01 49 15 72 20  
Droit de la famille : le mardi  
matin sur rdv

**ROMAINVILLE**

**58 MAIRIE DE ROMAINVILLE**  
(Guichet unique hall d'accueil)  
place de la Laïcité  
01 49 15 55 00

**59 ESPACE JACQUES BREL**

3, rue de la Poix Verte  
01 42 87 08 30  
-Écrivain public : le jeudi de 10h  
à 12h sur rdv  
-Droit de la consommation :  
01 49 15 56 14

**60 ESPACE MARCEL CACHIN**

30, rue de la Résistance  
01 71 86 60 40  
-Écrivain : le vendredi de 14h  
à 17h sur rdv  
-Avocat généraliste : 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup>  
lundi de 09h30 à 11h30  
01 49 15 55 00 sur rdv  
-Droit de la consommation :  
01 49 15 56 14

**61 ESPACE NELSON MANDELA**

6, rue Pierre Brossolette  
01 42 87 08 30  
-Écrivain public : le mardi de 14h  
à 17h sur rdv  
-Droit de la consommation :  
01 49 15 56 14

**62 MAISON DES RETRAITÉS**

4, rue Albert Giry  
01 49 15 56 41  
Notaire : 3<sup>e</sup> jeudi matin du mois  
sur rdv  
-Droit de la consommation :  
01 49 15 56 14



**NOTES :**

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---



## Besoin de connaître vos droits et vos obligations ?

Des professionnels du droit répondent à vos questions.

Est Ensemble, ses neuf villes membres et le Ministère de la Justice mettent en place des permanences pour vous permettre de mieux connaître vos droits et vos devoirs et pour vous conseiller sur les démarches à entreprendre.

**LES PERMANENCES SONT CONFIDENTIELLES ET SUR RENDEZ-VOUS.**

**Elles sont prises en charge par la collectivité et sont gratuites pour le public.**



En partenariat avec le Conseil Départemental de l'accès au droit de Seine-Saint-Denis (CDAD)

Les permanences juridiques d'Est Ensemble sont financées par le Fonds social européen et par l'État dans le cadre du contrat de ville.



**Est  
Ensemble**  
Grand Paris

Pour le climat  
et la justice sociale!

[est-ensemble.fr/acces-au-droit](https://est-ensemble.fr/acces-au-droit)

EstEnsemble